

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

2

n° 4998/100

OBJET :

ANNEXE

Expédié le

NOTES :

Bruxelles,

19

A

M. Dole de Castanet
M. Auguste II

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d'un tableau

qui fait l'objet des lettres de M^{me} la Comtesse
Sparré en date des 20 août et 16 septembre 1904 et des
votées des 9 et 14 courant.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veuillez agréer, M. Adam, l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *un* ouvrage..... soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n°..... en
date du *10 Juillet 1905*

Bruxelles, le *12 Juillet 1905*,

Maria Langhans

Ville St. Hubert
Le 10 juillet
1905

Honorable.

Vous m'avez écrit à
la fin de juin de faire
reprendre le Gérard Don
appartenant à la C^{te} Spem
qui l'avois en son nom
fait présenter à vous
à la Commission des
Armoiries - Je portais
en ce moment de Dusselle
et ne pouvois m'en occuper.
- La C^{te} Spem m'écrit

qu'elle voudrait bien
que je m'en charge et
je viens d'envoyer à
une amie de Bruxelles

Mon frangin, une
lettre, reçu du tableau
signée par moi.

Voulez vous avoir
l'obligeance de donner
ordre au concierge de
Brisée de remettre le
tableau contre mon
reçu, à la personne
qui viendra le de-
mander de ma part?

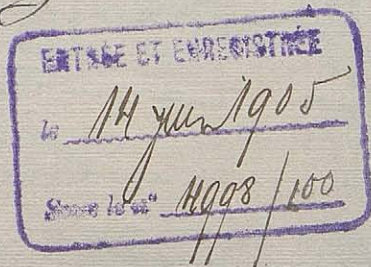
Veuillez recevoir, Monsieur
avec mes remerciements
l'assurance de mes
sentiments distingués

Alexis Dolez

159 rue Joseph II
Bruxelles le 14 juin
1905

Messieurs les Membres
de la Commission directrice
des Musées Royaux.

Messieurs



Je suis chargé par la
Comtesse Sparre qui se trouve
en Suède de vous présenter,
en vue d'une acquisition
éventuelle, un tableau

de Gérard Dour.
La signature se trouve à gauche
sur le rebord de la table en
pierre. — Etant donné
la rareté des œuvres de
ce maître, le propriétaire
demande 40,000 fr. de ce
tableau.

Veuillez recevoir Mesieurs
l'assurance de ma considération
la plus distinguée

Alexis Dolez de Castonier.

Le 14 juin 1905
(157 rue Joseph II.)

M

~



Honorable

En réponse à votre lettre
du 9 courant, je m'empresse
de vous envoyer le tableau
de Gérard Dour appartenant
à la Comtesse Sparre.

Je vous prie de photographier
ce tableau.

Comme je quitte Bruxelles
le 21, je vous prie de me

pas, le cas échéant, me
renvoyer le tableau, mais
de vouloir bien le conserver
encore au Musée et ^{de} m'adresser
à ce sujet. Toute lettre
à mon adresse de Bruxelles
me viendra, et je pourrai
alors avisier quant à la
reprise éventuelle du tableau.
Recevez Mesieurs Messieurs
de mes sentiments distingués

N. Dolez

157 rue Joseph #
Dumelles le 9 juin
1905



Monsieur,

J'ai cherché bien à vous
trouver au Mexique mais
précisément à ce moment là
vous étiez absente. Voici
à quel propos j'avais le désir
de vous demander quelques
renseignements :. Une de
mes amies, la Comtesse Sprengel
en Suède, est propriétaire d'un
tableau de Gérard Dow.
Voyant il y a quelques années

que le musée de Brucelles
ne contenait qu'un seul
tableau de ce maître, cette
donne à penser & offrir le vœu
en vente ici de préférence
à la présenter dans d'autres musées.
- Depuis lors le musée de
Brucelles a reçu en don un
second tableau de Gerard Dow
et c'est un tableau important.
- Dans ces conditions j'ai
pensé qu'il était peut-être
inutile d'envoyer le tableau
en question à l'examen de
la Commission, et c'est à ce
sujet que je désirais avoir
votre avis. - La raison

n'étant pas très favorable je
suppose à la réunion de la
Commission, le tableau devrait
sans doute rester longtemps
à l'examen avant qu'une
réponse me soit obtenue,
et je suis moi-même sur
le point de quitter Brucelles
pour l'été. - Le tableau est
actuellement chez moi si
peut-être vous voulez vous
donner la peine de le voir,
ou croyez vous qu'il y ait
quelque inutilité à ce que je
le transporte chez vous? -
L'authenticité du tableau est
indubitable avec la propriété
en demande 40,000 fr. -

Pour lui rendre service je
me suis chargé de la chose,
et vous m'obligerez infiniment
Monsieur en voulant bien me
dire ce que vous jugez qu'il
faut faire.

Veuillez recevoir l'assurance
de ma considération distinguée.

Mme Herbert Dolez.

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o 11998/1199

Objet

Apprenez
X et que M^{me} la Comtesse Sparre
fut déjà invitée à présenter ~~par lettre~~
sous la date du 28 août 1904

Expédié le

Pour être vu, il est
d'urgence présenté
à l'examen
du directeur philomphique
(si elle est en votre possession)
le 1^{er} de septembre

de l'objet en question

Pour plus exact, le
présenté l'examen
le 1^{er} de septembre

trij publie, mais le

quanti 19 de la m

Scary

9. juil. 1905

~~A M^{me} la Comtesse~~

M^{me} H. Doly

157. rue Joseph II.

CP

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la Commission Directrice
examinera volontiers, en vue de... ~~son~~...
acquisition éventuelle pour les Collections de
l'Etat, la ~~tableau~~...

que vous signalez à son attention par votre
lettre du 9^o... X, s'il vous convient de
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi,
au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée
N^o 9.

Cet envoi devra, M^{me}...,
avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques
et périls et sans qu'il puisse résulter de ce
chef, pour l'administration des Musées, au-
cune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence,
d'indiquer le prix que vous demandez de ou-
vrage présenté...

Veuillez agréer, M^{me}...,
l'assurance de notre considération distinguée.

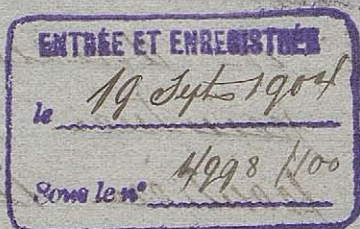
Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

Modèle I.
100 par l'autographe, Paris, Bruxelles.

KRONOVALL SLOTT

SECT. PLOF

le 16 Septembre 1904.



Monsieur

Après la réception de votre précieuse
réponse du 23 Août dernier n°
4998/100, j'ai fait des démarches
pour l'envoi du tableau de
bécord dov que la Commission
Directrice desire examiner.
La poste suédoise se charge
de l'expédier à Bruxelles
sous assurance, et nous supposons
que toute peinture sans cadre est
exemptée des frais de la douane.
Mais nous voulons vous en faire
savoir la certitude que le paquet.

contenant le Tableau
restera intact pendant tout le
trajet entre la Prusse et Bru-
xelles.

Si la Douane belge exige que
la peinture soit examinée sur
la frontière il faudra l'offrir
à quelques voyageurs se rendant
à Bruxelles.

En attendant que j'ai les renseigne-
ments nécessaires sur la meilleure
manière de vous faire parvenir
le Tableau en question, recevez

Monsieur, l'assurance
de ma considération distinguée

Comte de Mante

A Monsieur le Secrétaire de la
Commission Directrice
Palais des Beaux-Arts
Bruxelles.

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o: 4998/100

Objet

Annexe

Expédié le

Attribué à G. D. M.

Imp. par l'Imprimerie de l'Etat

Modèle I

13 août 1904

A M^{me} La Chèrre

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la Commission Directrice
examinera volontiers, en vue de son
acquisition éventuelle pour les Collections de
l'Etat, le tableau

que vous signalez à son attention par votre
lettre du 20. 8., s'il vous convient de
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi,
au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée N^o 9.

Cet envoi devra, ~~Ne s'agit-il pas~~
avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques
et périls et sans qu'il puisse résulter de
ce chef, pour l'administration des
Musées, aucune sorte d'engagement
ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indi-
quer le prix que vous demandez de
l'ouvrage présenté

Veuillez agréer, M^{me},
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

KRONOVALL SLOTT

SCT PLOF

Lille

Le 20 Août 1904

Monsieur le Directeur

Auriez vous l'obligeance de
me indiquer où s'adresser pour
avoir une table au Musée
de Bruxelles?

Nous avons une table de Gérard Dor
"signée" comme tout le reste de "Tré-
villité des choses humaines". Il représente
le fils de l'artiste, mort jeune. L'œuvre
est entourée des emblèmes de la mort.
La table, peinte sur bois, carrée, mesure
49 centimètres de hauteur, 40 de largeur.

Comme le Musée de Bruxelles possède
déjà le portrait de Gérard Dor, peint

par lui-même, nous avons pensé que
la Direction serait disposée à faire
l'acquisition du portrait de son fils.
Vu cette circonstance nous nous sommes
à faire des démarches diverses, soit
auprès d'artistes, soit autres collections,
jusqu'à ce que nous ayons reçu
votre réponse.

En attendant je vous prie M. l'abbé
la Direction de recevoir l'assurance
de mes sentiments distingués.

[Signature] L'abbé